Février 2014 | Numéro R-324

Recherche *en un coup d'œil*

Évaluation du transfert des services d'emplois dans la collectivité (SEC), qui passent de CORCAN aux Services correctionnels communautaires

MOTS CLÉS : *services d'emploi dans la collectivité, emploi des délinquants, réinsertion sociale*

Ce que cela signifie

Cette première évaluation du transfert des services d'emplois dans la collectivité (SEC) du Service correctionnel du Canada (SCC), dont la responsabilité est passée de CORCAN à la Direction de la réinsertion sociale dans la collectivité (DRSC), n'a pas révélé de différences marquées selon qu'on a appliqué le modèle utilisé pendant la période qui a précédé le projet ou celui mis en œuvre pendant le projet pilote. Comme le nouveau modèle vise à renforcer la capacité en maximisant la participation des employeurs, la pleine mesure des résultats du transfert pourrait n'être perceptible qu'à une date ultérieure de l'initiative.

Ce que nous avons constaté

De façon générale, les résultats montrent peu de différences entre le modèle utilisé avant le projet pilote et celui mis à l'essai pendant le projet pilote.

Résultats quantitatifs

- Le nombre d'emplois à temps plein obtenus par l'entremise des SEC pendant la période du projet pilote est supérieur de 13 % à celui enregistré pendant la période qui a précédé le projet pilote.

Résultats qualitatifs

- La mise en œuvre du nouveau modèle des SEC a posé un certain nombre de difficultés au personnel. Les principaux défis mentionnés en lien avec la participation des employeurs ont trait aux délinquants eux-mêmes (les employeurs sont réticents à embaucher des personnes qui ont un casier judiciaire, notamment), au manque de capacité à établir des relations de qualité avec les employeurs et à la nécessité d'obtenir un financement suffisant pour offrir de la formation et procurer certains articles aux délinquants.
- De nombreux membres du personnel ont dit avoir utilisé certains éléments de l'ancien modèle avant de placer les délinquants, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de leurs compétences préalables à l'emploi. Plusieurs employés auraient jusqu'à un certain point continué d'offrir des activités de préparation à l'emploi parce qu'ils considèrent qu'ils peuvent le faire plus rapidement et mieux que les organismes externes et parce qu'ils aiment travailler avec les délinquants et qu'ils veulent mieux les connaître avant de leur proposer un emploi.
- De nombreux employés considèrent l'appartenance à l'infrastructure des services correctionnels communautaires comme un élément particulièrement positif du nouveau modèle, notamment parce qu'elle permet de mieux intégrer la gestion des cas.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La responsabilité de la prestation et de la gestion des SEC, qui relevait de CORCAN, a été transférée à l'infrastructure des services correctionnels communautaires du SCC dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de deux ans. Ce transfert visait entre autres à réorienter les activités des SEC en misant davantage sur le développement de l'emploi que sur l'amélioration de l'employabilité. La présente étude avait pour but de déterminer si les résultats prévus ont été atteints dans le cadre de ce projet pilote.

Ce que nous avons fait

Nous avons eu recours à des méthodes quantitatives et qualitatives afin de déterminer si le projet pilote a permis d'améliorer la participation des employeurs et l'offre d'emploi, les placements (nombre, type, qualité, motifs de départ) et les résultats obtenus par les délinquants après leur mise en liberté (obtention et conservation d'un emploi, révocation de la libération conditionnelle). Pour ce faire, nous avons analysé les trois types de données suivants.

- Entrevues avec les employés (N = 44)
- Données d'archives sur les emplois : tous les emplois obtenus dans la collectivité pendant deux périodes de six mois, l'une en 2011 et l'autre en 2013
- Données d'archives sur les délinquants : tous les délinquants mis en liberté à leur première date d'admissibilité et ayant obtenu un emploi dans la collectivité pendant deux périodes de six mois, l'une en 2011 et l'autre en 2013

Pour de plus amples renseignements

Nolan, A., Power, J., Woods, M. et C. Cousineau (2014). *Évaluation du transfert des services d'emplois dans la collectivité, qui passent de CORCAN aux services correctionnels communautaires* (Rapport de recherche R-324). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la Direction de la recherche ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site internet pour une liste complète des publications de recherche.